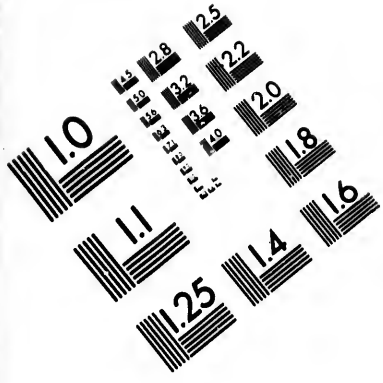

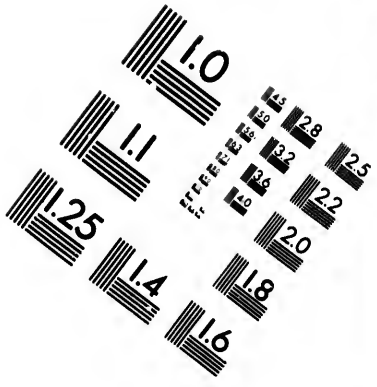

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

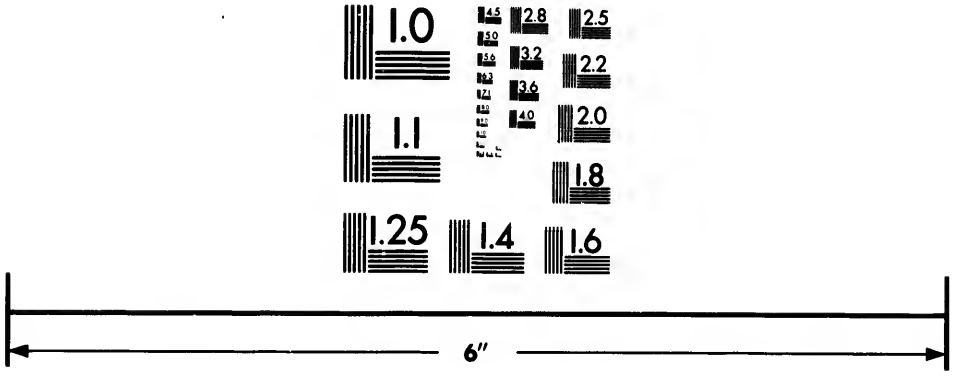

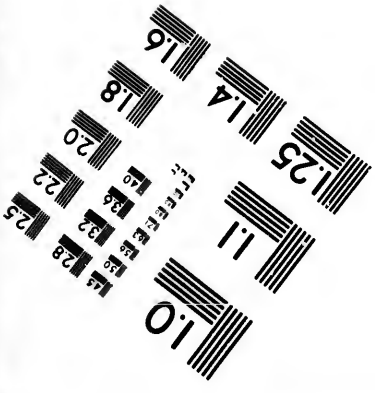

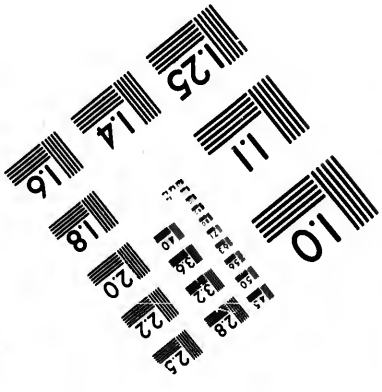

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

CIHM/ICMH
Microfiche
Series.

CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/ Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/ Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/ Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/ Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/ Pages détachées
- ☑ Showthrough/ Transparence
- ☐ Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/ Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
										✓	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

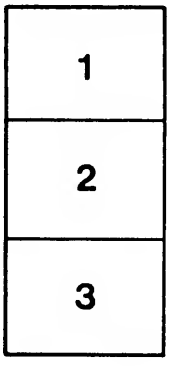

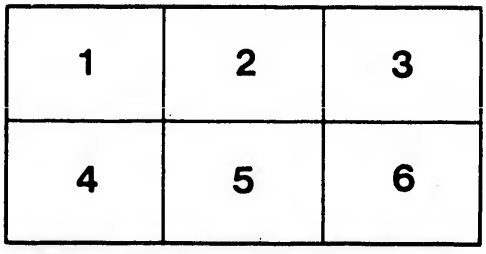

CIRCULAIRE AU CLERGE

DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

EVÊCHÉ DE MONTRÉAL, LE 25 AVRIL 1849.

MONSIEUR,

Je vous prie de lire à votre Prône, le jour que vous le jugerez bon, la Lettre Encyclique de N. S. P. le Pape, Pie IX, ci-dessous, et d'accompagner cette lecture des réflexions que ne manqueront pas de vous suggérer la tendre piété du Chef de l'Eglise, pour l'Auguste Vierge Marie, et votre propre zèle à propager la dévotion à cette Vierge Immaculée:

ENCYCLIQUE DE N. S. PERE LE PAPE PIE IX.

A NOS VÉNÉRABLES FRÈRES LES PATRIARCHES, LES PRIMATS, LES ARCHEVÊQUES ET LES EVÊQUES DE TOUT L'UNIVERS CATHOLIQUE.

LE PAPE PIE IX.

VÉNÉRABLES FRÈRES, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

« Dès les premiers jours où, élevé sans aucun mérite de Notre part, mais par un secret dessein de la divine Providence, sur la Chaire suprême du Prince des Apôtres, Nous avons pris en main le gouvernail de l'Eglise, Nous avons été touché d'une souveraine consolation, Vénérables Frères, lorsque Nous avons su de quelle manière merveilleuse, sous le Pontificat de Notre Prédécesseur, Grégoire XVI, de vénérable mémoire, s'est réveillé dans tout l'univers catholique, l'ardent désir de voir enfin décrété, par un jugement solennel du Saint Siége, que la très-sainte Mère de Dieu, qui est aussi Notre tendre Mère à tous, l'Immaculée Vierge Marie, a été conçue sans la tache originelle. Ce très-pieux désir est clairement et manifestement attesté et démontré, par les demandes incessantes présentées tant à Notre Prédécesseur qu'à Nous-même, et dans lesquelles les plus illustres Prélats, les plus vénérables Chapitres canonicaux et les Congrégations religieuses, notamment l'Ordre insigne des Frères Prêcheurs, ont sollicité à l'envi qu'il fût permis d'ajouter et prononcer hautement et publiquement, dans la Liturgie sacrée, et surtout dans la Préface de la Messe de la Conception de la Bienheureuse Vierge ce mot: *Immaculée*. A ces instances, Notre Prédécesseur et Nous-mêmes avons accédé avec le plus grand empressement. Il est arrivé en outre, Vénérables Frères, qu'un grand nombre d'entre Vous n'ont cessé d'adresser à Notre Prédécesseur et à Nous des lettres par lesquelles, exprimant leurs vœux redoublés et leurs vives sollicitations, ils Nous pressaient de vouloir définir, comme doctrine de l'Eglise Catholique, que la Conception de la B. Vierge Marie avait été entièrement immaculée et absolument exempte de toute souillure de la faute originelle. Et il n'a pas manqué aussi, dans Notre temps, d'hommes éminents par le génie, la vertu, la piété et la doctrine, qui, dans leurs savants et laborieux écrits ont jeté une lumière si éclatante sur ce sujet et sur cette très-pieuse opinion, que beaucoup de personnes s'étonnent que l'Eglise et le Siége Apostolique n'aient pas encore décerné à la très sainte Vierge cet honneur, que la commune piété des fidèles désire si ardemment lui voir attribué par un solennel jugement et par l'autorité de cette même Eglise et de ce même Siége. Certes, ces vœux ont été singulièrement agréables et pleins de consolation pour Nous qui, dès Nos plus tendres années, n'avons rien eu de plus cher, rien de plus précieux que d'honorer la Bienheureuse Vierge Marie, d'une piété particulière, d'une vénération spéciale, et du dévouement le plus intime de Notre cœur, et de faire tout ce qui Nous paraissait pouvoir contribuer à sa plus grande gloire et louange, et à l'extension de son culte. Aussi dès le commencement de Notre Pontificat, avons-Nous tourné, avec un extrême empressement, Nos soins et Nos pensées les plus sérieuses vers un objet d'une si haute importance, et n'avons-Nous cessé d'élever vers le Dieu très-bon et très-grand d'humbles et ferventes prières, afin qu'il daigne éclairer Notre esprit de la lumière de sa grâce céleste, et Nous faire connaître la détermination que Nous avions à prendre à ce sujet. Nous Nous confions surtout dans cette espérance, que la bienheureuse Vierge, qui a été élevée *par la grandeur de ses mérites au-dessus de tous les chœurs des anges jusqu'au trône de Dieu*, qui a brisé, sous le pied de sa vertu, la tête de l'antique serpent, et qui *placée entre le Christ et l'Eglise*, toute pleine de grâces et de suavité, a toujours arraché le peuple chrétien aux plus grandes calamités, aux embûches et aux attaques de tous ses ennemis et l'a sauvé de la ruine, daignera également, Nous prenant en pitié avec cette immense tendresse qui est l'effusion habituelle de son cœur maternel, écarter de Nous, par son instante et toute-puissante protection auprès de Dieu, les tristes et lamentables infortunes, les cruelles angoisses, les peines et les nécessités dont Nous souffrons, détourner les fléaux du courroux divin qui Nous affligent à cause de Nos péchés, apaiser et dissiper les effroyables tempêtes de maux dont l'Eglise est assaillie de toutes parts, à l'immense douleur de Notre âme, et changer enfin Notre deuil en joie. Car vous savez parfaitement, Vénérables Frères, que le fondement de notre confiance est en la très-sainte Vierge; puisque c'est en elle que Dieu a placé *la plénitude de tout bien, de telle sorte que s'il y a en Nous quelque espérance, s'il y a quelque faveur, s'il y a quelque salut, Nous sachions que c'est d'Elle que nous le recevons... parce que telle est la volonté de Celui qui a voulu que nous eussions tout par Marie.* En conséquence, Nous avons choisi quelques ecclésiastiques distingués par leur piété, et très-versés dans les études théologiques, et en même temps un certain nombre de Nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, illustres par leur vertu, leur religion, leur sagesse, leur prudence, et par la science des choses divines, et Nous leur avons donné mission d'examiner avec le plus grand soin, sous tous les rapports, ce grave sujet, selon leur prudence et leur doctrine, et de Nous soumettre ensuite leur avis avec toute la maturité possible. En cet état de choses, Nous avons cru devoir suivre les traces illustres de Nos Prédécesseurs, et imiter leurs exemples. C'est pourquoi, Vénérables Frères, Nous vous adressons ces lettres par lesquelles Nous excitons vivement votre insigne piété et votre sollicitude épiscopale, et Nous exhortons chacun de vous, selon sa prudence et son jugement, à ordonner et faire réciter dans son propre Diocèse, des prières publiques pour obtenir que le Père miséricordieux des lumières daigne Nous éclairer de la clarté supérieure de son divin esprit, et Nous inspirer du souffle d'enhaut, et que dans une affaire d'une si grande importance, Nous puissions prendre la résolution qui doit le plus contribuer tant à la gloire de son saint nom qu'à la louange de la Bienheureuse Vierge et au profit de l'Eglise militante. Nous souhaitons vivement que Vous Nous fassiez connaître le plus promptement possible, de quelle dévotion votre Clergé et le Peuple fidèle sont animés envers la Conception de la Vierge Immaculée, et quel est leur désir de voir le Siége Apostolique porter un décret sur cette matière. Nous désirons surtout savoir, Vénérables Frères, quels sont à cet égard les vœux et les sentiments de votre éminente sagesse. Et comme Nous avons déjà accordé au Clergé Romain l'autorisation de réciter un office canonique particulier de la Conception de la très-sainte Vierge, composé et imprimé tout récemment, à la place de l'office qui se trouve dans le Bréviaire ordinaire, Nous Vous accordons aussi, par les présentes Lettres,

Bibliothèque
Le Séminaire de Québec
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

Vénérables Frères, la faculté de permettre, si vous le jugez convenable, à tout le Clergé de votre Diocèse, de réciter librement et licitement le même office de la Conception de la très-sainte Vierge, dont le clergé romain fait actuellement usage, sans que vous ayez à demander cette permission à Nous ou à Notre Sacrée Congrégation des Rits. Nous ne doutons nullement, Vénérables Frères, que votre singulière piété envers la très-sainte Vierge Marie ne vous fasse obtempérer avec le plus grand soin et le plus vif empressement aux désirs que Nous Vous exprimons et que vous ne vous hâtiez de Nous transmettre en temps opportun les réponses que Nous vous demandons. En attendant, recevez comme gage de toutes les faveurs célestes, et surtout comme un témoignage de Notre bienveillance envers vous, la Bénédiction Apostolique que Nous vous donnons du fond de Notre cœur, à vous Vénérables Frères, ainsi qu'à tout le Clergé et tous les Fidèles laïques confiés à votre vigilance.—Donné à Gaëte, le deuxième jour de février de l'année 1849, l'an IIIe de Notre Pontificat."

Comme nous y exhorte si vivement le Souverain-Pontife, dans la susdite Encyclique nous devons faire des prières publiques, pour obtenir que le Père des lumières l'inspire du souffle de son divin Esprit, dans le jugement solennel qu'il se propose de porter sur la pieuse croyance de l'*Immaculée Conception de Marie*. A cette fin, veuillez bien avertir vos paroissiens, et leur rappeler ensuite de temps en temps, que toutes les prières ordonnées dans la Lettre Pastorale du 18 janvier dernier, auront à l'avenir deux objets, savoir, d'obtenir de Dieu que N.S.P. le Pape remonte bientôt sur le Trône Pontifical; et que dès maintenant il soit éclairé d'en haut, pour pouvoir parler du haut de la chaire apostolique à toute l'Eglise dispersée, et lui apprendre ce qu'elle doit croire infailliblement sur la Conception de la B. Vierge Marie. Vous pourriez aussi à cette intention faire chanter au salut le *Tota Pulchra es Maria*; et engager les fidèles à réciter avec une nouvelle ferveur la prière, *Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous*, qui a opéré dans notre siècle tant de merveilles.

Ce sage Pontife voulant avant de porter ce jugement solennel, s'entourer de lumières; et désirant savoir pour cela quelle est l'opinion de toutes les Eglises particulières par rapport à la Conception de la Glorieuse Vierge, j'ai cru que le meilleur moyen d'entrer dans ses vues serait que tout le clergé du Diocèse lui écrivit une lettre commune, pour lui témoigner quelle est là-dessus sa croyance et celle des fidèles confiés à ses soins.

A cette fin, j'ai dressé la lettre suivante dont je vous envoie copie, pour que vous m'informiez aussitôt que vous en aurez pris communication, si vous consentez à ce que votre nom y soit apposé. Car vous remarquerez, en lisant la susdite Encyclique, que le Pape *ne désire nullement que notre singulière piété envers la Très-Sainte Vierge Marie ne nous fasse obtempérer à ses désirs*, (qui sont pour nous des ordres); *et que nous ne nous hâtions de lui transmettre notre réponse*. Or la voici cette réponse telle que je la conçois.

TRÈS SAINT PÈRE,

Nous Soussignés, formant le Clergé du Diocèse de Montréal, en Canada, avons reçu avec une profonde vénération la touchante Lettre Encyclique que Votre Sainteté a adressée, le deux février dernier, à tous les Evêques de la Catholicité, pour les informer du dessein qu'Elle avait conçu de porter un Jugement dogmatique sur la pieuse croyance de l'*Immaculée Conception* de Marie, et d'en relever en même temps le secours des prières de toute l'Eglise dans une affaire si importante."

Comme dans Votre suprême sagesse, Vous souhaitez, Très Saint Père, connaître de quelle dévotion le Clergé et le peuple fidèle de toutes les Eglises du monde sont unimés envers la *Conception de la Vierge Immaculée*, nous serons ici l'heureux organe de celle de Montréal, pour Vous dire que nos pères nous ont transmis la pieuse croyance que *la Très Sainte Mère de Dieu a été conçue sans la tache originelle* et que nous conservons, comme un dépôt sacré, cette vénérable tradition.

Il nous est en même temps souverainement agréable de pouvoir Vous témoigner, Très-Saint Père, que nous appelons de tous nos vœux un Décret dogmatique du Saint-Siège Apostolique, qui définisse, *comme doctrine de l'Eglise Catholique, que la Conception de la B. Vierge Marie a été entièrement immaculée, et absolument exempte de toute souillure de la faute originelle*. Car nous savons bien, Très-saint Père, que le Divin Fondateur de l'Eglise a prié pour vous, comme pour le Bienheureux Pierre, afin que Votre Foi ne défaillît jamais. Appuyés sur cette promesse, nous ne craignons nullement de tomber dans l'erreur, en nous attachant à Votre doctrine. Aussi recevons-nous en toute occasion, avec une docilité parfaite, toutes les décisions, qui émanent de la Chaire Apostolique; et est-ce pour nous un puissant motif de nous rassurer, dans les dangers continuels que nous courons, en conduisant le peuple de Dieu vers la terre de promission, que de savoir qu'il Vous a été donné, comme au Prince des Apôtres, de confirmer Vos frères dans la pureté de la Foi et la sainteté de la morale.

Votre bouche sacrée a laissé tomber, Très-Saint Père, une parole bien capable de remplir nos cœurs d'une nouvelle confiance en la Très-Sainte Vierge, lorsqu'elle l'a proclamée si solennellement, et à la face de toute l'Eglise, le *fondement de notre espérance*; et qu'elle a donné sa Sanction Apostolique à l'enseignement des Docteurs et des Théologiens qui veulent que c'est *la volonté de Dieu que toutes les grâces nous viennent par Marie qui est aussi*, selon la belle et filiale expression de Votre Sainteté, *notre tendre Mère à tous*.

L'univers catholique va sans doute tressaillir de joie, en entendant une parole si consolante, au milieu de la furieuse tempête qui agite maintenant la barque de Pierre. Nous aimons à le croire, Très-Saint Père, les prières de Marie, solennellement déclarée, par le Saint-Siège, *Immaculée dans sa Conception*, vont tirer son divin Fils du sommeil profond qu'il semble encore prendre aujourd'hui dans cette Barque. On le verra bientôt se lever et commander aux vents et à la mer; et il se fera un grand calme.

Animés par le motif si puissant de Votre exemple, nous n'aurons à l'avenir, Très-Saint Père, "rien de plus cher, rien de plus précieux que d'honorer la B. Vierge Marie d'une piété particulière, d'une vénération spéciale et du dévouement le plus intime de notre cœur; et de faire tout ce qui nous paraîtra pouvoir contribuer à sa plus grande gloire et louange, et à l'extension de son culte." Puissent nos sentiments affectueux envers celle que Vous honorâtes si bien dès Vos plus tendres années, consoler un peu Votre cœur paternel dans ces jours d'affliction.

Qu'il nous soit du moins permis, Très-Saint Père, de profiter de la Présente pour Vous témoigner la profonde douleur dont nous avons été pénétrés, en apprenant que Votre Capitale était en proie à de sanglantes divisions: que la population tumultueuse avait osé envahir Votre paisible Demeure; que le sang innocent d'un savant et pieux Prélat attaché à Votre personne sacrée, avait arrosé Votre Palais; que des balles meurtrières avaient même pénétré jusque dans Vos appartements; que de lâches assassins avaient impunément massacré le premier ministre de Vos Etats; que les rues de la ville sainte avaient retenti de cris impies à la gloire du *poignard démocratique*, qui avait été l'instrument d'un si grand crime; que la Cité du Pasteur universel avait entendu le cri séditieux et sanguinaire: *Mort au Pape, mort aux Cardinaux*; que Vous avez été gardé à vue comme un prisonnier dans Votre propre Palais, et enfin forcé de quitter Rome sous un habit emprunté, pour aller chercher un asile dans un Royaume étranger.

A la première nouvelle de ces déplorables événements, nous nous sommes prosternés aux pieds du Père des miséricordes, avec les fidèles confiés à nos soins, pour implorer son divin secours sur Vous, qui êtes notre Père à tous, et sur les Eminents Cardinaux qui partagent ces souffrances aussi bien que Votre sollicitude apostolique.

Nous gémissons de Vous voir, Très-Saint Père, sur une terre étrangère, parce que quoiqué toute la terre vous appartienne, il n'en est pas moins vrai que Rome doit être le siége de Votre Empire, pour delà gouverner les nations, dans les voies de la justice, et conduire les Etats à l'heureux port du Salut. Nous savons bien que l'Eglise de Dieu se trouve partout où réside le successeur de Pierre. Nous ne pouvons toutefois oublier que la Chaire de ce Bienheureux Apôtre est à Rome et tout près de son tombeau; et que c'est delà qu'il doit continuer à enseigner les peuples par la bouche de ses successeurs. Il est bien connu que Votre Royaume, comme celui de J. C. n'est pas de ce monde. Aussi n'est-ce pas seulement sur trois millions, mais bien sur huit cent millions d'hommes que s'exerce Votre divine autorité. Mais pour la grandeur de

l'Eglise, la tranquillité des nations catholiques et l'honneur du Souverain-Pontificat, nous pensons que le Vicaire de J. C. ne doit pas reconnaître de souverain temporel.

Les sentiments de notre piété filiale animent nos cœurs, pendant que nos mains suppliantes se tiennent levées vers le Ciel, pour qu'il plaise au Seigneur d'abréger le temps de votre exil ; et de vous ouvrir au plustôt les portes de la Ville éternelle. Hélas! depuis qu'elle a secoué le joug paternel de ses Pontifes pour s'asservir à une troupe de brigands, on n'entend par toute la terre que ces lamentables paroles de Jérémie : *Est-ce donc là la Ville* sainte qui reflétait toutes les splendeurs et *les beautés* de la religion, et faisait *la joie de l'univers* :

Mais si quelque chose peut Vous consoler, Très-Saint Père, de la monstrueuse ingratitude de quelques-uns de vos enfans de Rome, c'est sans doute la pensée que Vous avez, dans le reste de l'univers, des millions d'enfants affectionnés, qui détestent la malice de ceux qui vous abreuvent de tant d'amertumes. Oui, Très-Saint Père, il n'y a qu'une voix, du levant au couchant, pour déplorer les tristes évènements dont vous êtes la victime ; et pour demander au Père des miséricordes de mettre fin aux maux qui vous accablent.

Quant à Vos enfants du Diocèse de Montréal, ils ont redoublé de respect et d'amour pour Vous, depuis qu'ils vous savent persécuté comme J. C. Tous s'unissent pour faire au ciel une sainte violence en faveur de leur Père commun. Oui, Très-Saint-Père, les prêtres à l'autel, les religieux à l'oratoire, les communautés au chœur, les fidèles à l'Eglise, les familles au sein de leurs maisons, les confréries dans leurs pieuses réunions, les associations charitables dans l'exercice de leur bonnes œuvres, les petits enfans dans leurs écoles, tous lèvent des mains suppliantes vers le souverain pasteur en faveur de son Vicaire ; et forment un concert qui attendrirait Votre cœur paternel, si Vous en étiez témoin.

Dans ce Diocèse, sont érigés beaucoup d'autels à l'honneur du *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie*, pour la conversion des pécheurs. C'est là que nous allons demander à celle qui est le refuge des plus grands pécheurs la conversion de ceux qui Vous persécutent si injustement ; car nous savons que Vous êtes en tout l'image de celui qui pria pour ses bourreaux. Nous n'oublions pas que nous tenons de Votre largesse Apostolique le bonheur d'avoir dans chacune de nos Eglises un autel privilégié ; faveur insigne que nous voudrions reconnaître par un dévouement tout spécial ; et dont nous remercions aujourd'hui humblement Votre Sainteté. Nous possédons encore un autre gage bien précieux de Votre affection paternelle ; c'est un Crucifix que Vous avez spécialement béni pour servir d'étendart à une pieuse société qui a pour objet de combattre et de détruire le vice affreux de l'ivrognerie, qui faisait dans nos contrées de grands ravages. Cette vénérable Image du crucifix est devenue, par les bénédictions abondante que Vous y avez attachées, l'instrument d'une merveille peut-être inouie sur la terre ; savoir, celle d'un peuple entier qui prend l'engagement de ne jamais user de boissons enivrantes, et cela pour honorer *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre* et obtenir la conversion des pauvres ivrognes. Daignez, Très-Saint Père, bénir de nouveau cette noble et généreuse Société, pour que les fruits de salut qu'elle opère, se multiplient et persévèrent.

Au sein de notre ville de Montréal, est une antique et vénérable Chapelle dédiée à N. D. de Bonsecours. Là se réunissent tous les jours de nombreux et pieux pélerins qui vont prier pour leur Père, ainsi lui pélerin sur une terre étrangère. Ils y récitent, avec des cœurs pleins de respect et d'amour, la sublime prière qu'a adressée au ciel Votre Sainteté dans le Sanctuaire de la Trinité. Cette touchante prière se répète aussi aux pieds de tous les autels du *Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie* : N. D. de Bonsecours, dont le Cœur est si bon, entendra sans doute Vos vœux et ceux de vos enfants, comme elle entendit ceux de Pie VII, et de tous les Fidèles qui prièrent pour ce glorieux Pontife, de sainte et heureuse mémoire. Bientôt, nous l'espérons, la Vierge Immaculée, qui est terrible comme une armée rangée en bataille, soufflera sur ces doctrines empoisonnées qui bouleversent le monde, en aveuglant les esprits et corrompant les cœurs. Le vif éclat de sa pureté virginale dissipera ces nuages épais de sauterelles, sorties des puits de l'abîme. Elle vous prendra par la main et Vous conduira sur le Trône de Vos Augustes Prédécesseurs.

Nous soupirons, Très-Saint Père, après l'heureux jour où vous reverrez le tombeau des SS. Apôtres, et où Vous assayant de nouveau dans la Chaire du B. Pierre, Votre voix joyeuse et triomphante entonnera le sublime cantique de la reconnaissance. Nous l'entendrons cette voix majestueuse et puissante, du bout du monde, dans cette contrée glacée où nous a placés la Divine Providence, et nous poursuivrons cette hymne sacrée avec des cœurs pleins de bonheur. Par reconnaissance pour la Vierge Immaculée, qui aura si puissamment combattu pour la Sainte Eglise, nous chanterons à sa gloire de nouveaux cantiques, en célébrant le nouvel office que Votre Sainteté nous a permis de réciter, en union avec le Clergé Romain.

En attendant cet heureux jour, daignez, Très-Saint Père, répandre sur nous et les fidèles confiés à notre sollicitude, Votre Bénédiction Apostolique que nous recevrons comme un vrai gage des faveurs célestes et un témoignage bien éclatant de Votre Bienveillance Paternelle pour nous.

Montreal, Canada, Avril 1849.

Comme c'est un témoignage de la dévotion du Diocèse pour l'Immaculée Conception de Marie, et de son respectueux dévouement pour le Saint Père, que cette Lettre est écrite, il convient qu'elle soit communiquée aux Fidèles ; et c'est afin que vous puissiez plus aisément leur en faire la lecture qu'elle est écrite en français

Veuillez bien profiter de l'occasion pour exciter tous ceux qui dépendent de vous à redoubler de ferveur en priant pour N. S. P. le Pape. Engagez-les à imiter l'exemple de plusieurs Paroisses et Missions, qui ont fait chanter des Grand'Messes, ont fait des communions générales à cette pieuse intention. Le beau Mois de Mai qui nous arrive, et qui heureusement se fait presque partout, nous favorisera à tous l'occasion de satisfaire à ce devoir de notre piété filiale. Que nos ferventes prières hâtent les beaux jours où Marie sera, par une définition de Foi, solennellement proclamée par toute la terre *Immaculée dans sa Conception* ; et où l'immortel exilé de Gaëte rentrera triomphant dans la Ville Sainte. Saluons d'avance, avec des cœurs pleins de confiance, ces deux grands évènements, et estimons nous heureux de pouvoir y contribuer en quelque chose.

Vous recevrez aussi, avec la Présente une copie du Procès-Verbal de la dernière Conférence Ecclésiastique de la ville, pour votre usage particulier, et un exemplaire de la prière du Pape que vous voudrez bien faire encadrer, et exposer devant l'autel de l'Archiconfrérie ou autre, de manière que les pieux fidèles l'aient sous la main, et puissent la réciter à leur dévotion. Veuillez bien la leur expliquer à l'un de vos prônes.

Je ne terminerai pas la Présente sans vous remercier, vous et votre pieux troupeau, de vos ferventes prières pour le succès de la Rétraite de la ville. Vous avez été exaucés, comme le prouve la bonne disposition de nos citoyens, qui ont embrassé la Tempérance avec un enthousiasme indicible; et plusde dix-huit mille se sont enrôlés dans cette société régénératrice. Bénissons le Seigneur de ce glorieux triomphe, que remporte la foi catholique ; et à ce propos, travaillons avec une nouvelle ardeur à la sanctification du peuple si docile que nous a confié la Divine Providence. A cette occasion je vous informe que tous les vendredis, à cinqheures du matin, il se dit une Messe à la Cathédrale pour le succès de la Tempérance, avec un mot d'édification. Veuillez bien engager vos paroissiens à y assister quand ils se trouvent à la ville pour leurs affaires.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très affectionné Serviteur,

✠ I. BOURGET EVÊQUE DE MONTREAL.

(*Vraie Copie.*)

CHANOINE-~~Secrétaire~~,
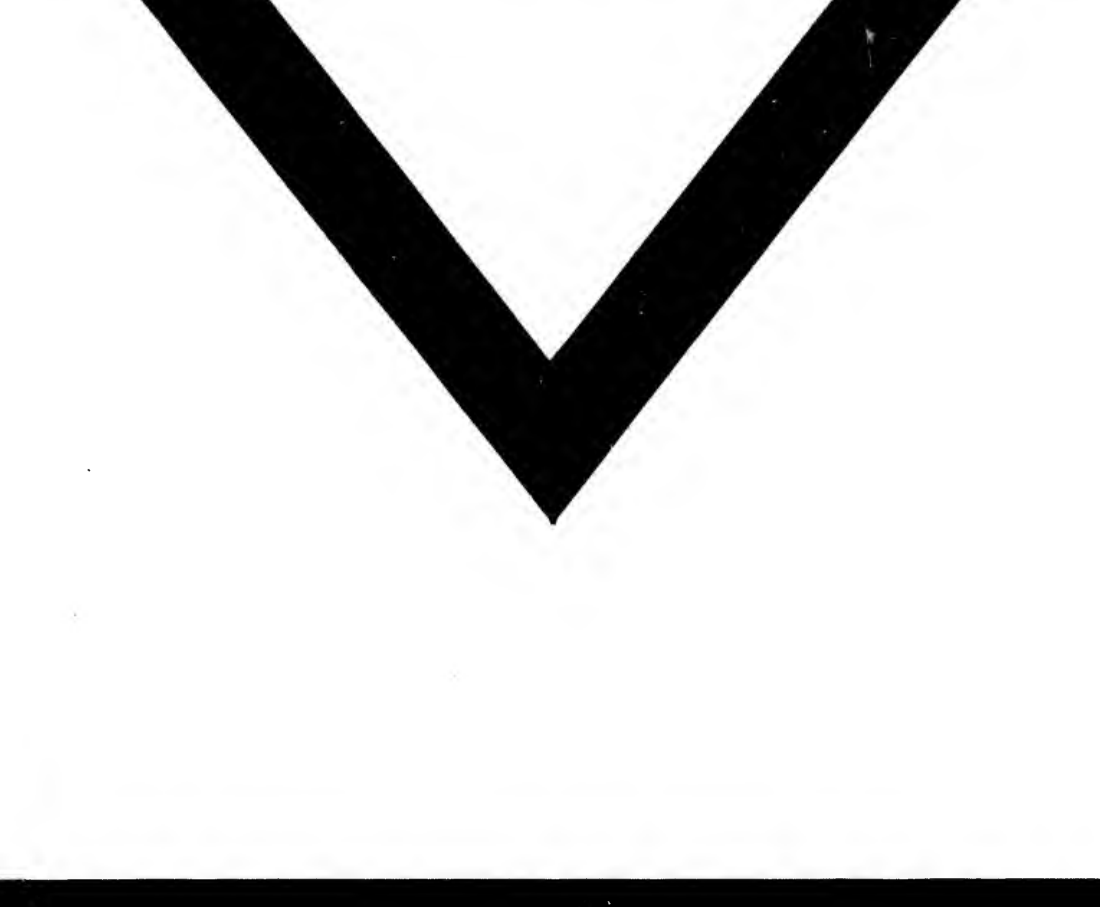
BIBLIOTHÈQUE S.M.E. 1964 Séminaire de Québec